

Le 16 mars 2020

Nous vous informons qu'afin d'assurer la continuité du service, les horaires d'ouverture au public de plusieurs services du bureau du Havre port sont modifiés comme suit jusqu'à nouvel ordre :

- Le bureau de douane situé dans le bâtiment du PIF PEC est ouvert de 9 H 00 à 17 H 00.
- La cellule CREPS (Camions REGimes particuliers et Procédures Simplifiées) est ouverte de 9 H 00 à 13 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00.
- Le Bureau central sera ouvert au public de 9 H 00 à 17 H 00.

Par ailleurs, il est demandé aux compagnies maritimes d'indiquer à leurs clients qui souhaitent effectuer leurs opérations de dédouanement eux même, de prendre un rendez-vous avec le Pôle Accueil Grand Public (PAGP) afin que ce service puisse s'organiser.

PAGP - 195 Chaussée du 24ème Territorial - BP 27 - 76083 Le Havre Cedex - Tél : 09 70 27 41 50 - @ : lehavre@douane.finances.gouv.fr.

Message complémentaire du pôle encadrement du bureau (PEB) du Havre port :

En raison de la pandémie du coronavirus et afin de limiter au maximum les contacts, il est demandé à tout particulier ou professionnel souhaitant déposer des documents de le faire exclusivement de façon dématérialisée sur la boîte aux lettres du service concerné (Voir en pièce jointe l'organigramme du bureau du Havre port avec les adresses messagerie des services).

Pour le dédouanement des particuliers et occasionnels, il convient d'adresser les documents à l'adresse messagerie du Pôle Accueil Grand Public (PAGP)

: lehavre@douane.finances.gouv.fr

Le PAGP recevra le public uniquement sur rendez-vous.